

COMMUNE DE SECHILIENNE

Grésivaudan Communauté de

Communes du Grésivaudan

Commune

Liste des secteurs d'Orientations d'Aménagement et de Programmation

Objet

Objet

8 Captage

9 Création d'un filtre trempé

OAP n°1 Secteur de Recoin

OAP n°2 Secteur de Roche-Béranger

OAP n°4 Secteur du Domaine Skiable

Site de l'Arselle

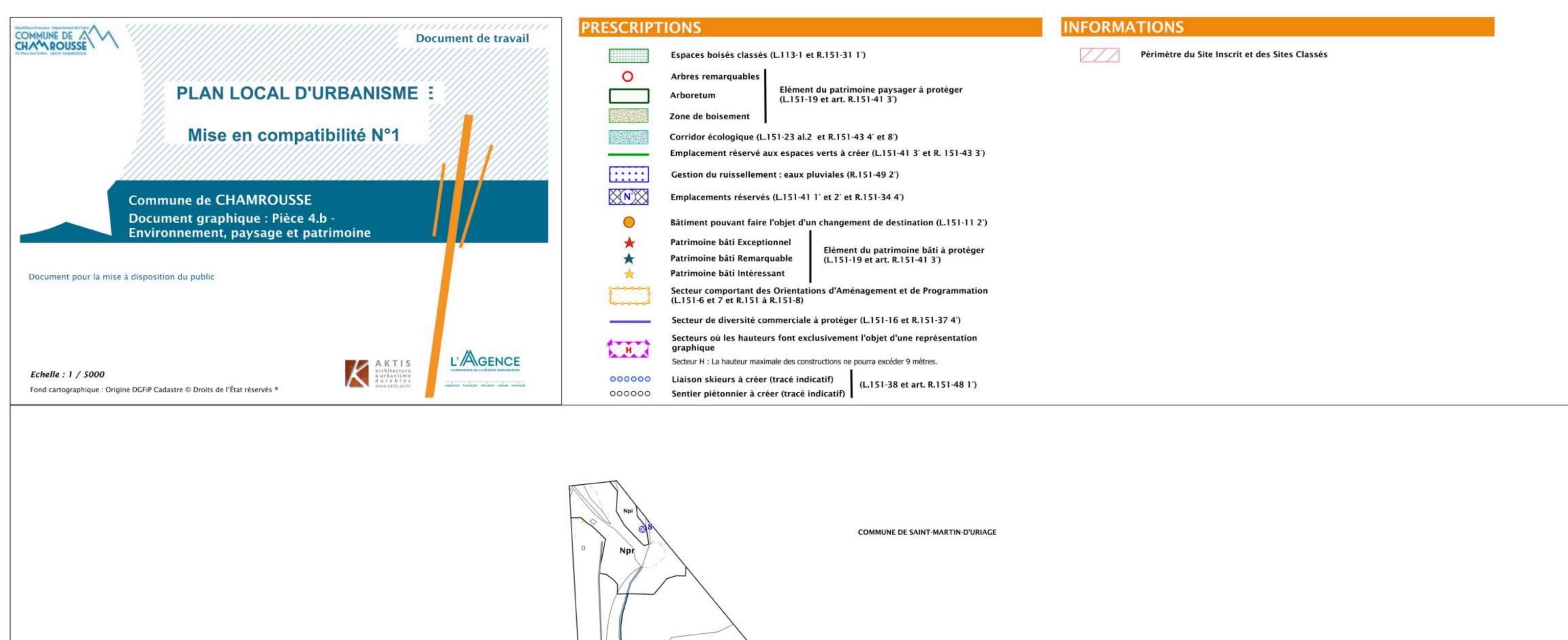
(OAP - Art. L.151-6 à 8 du Code de l'urbanisme) :

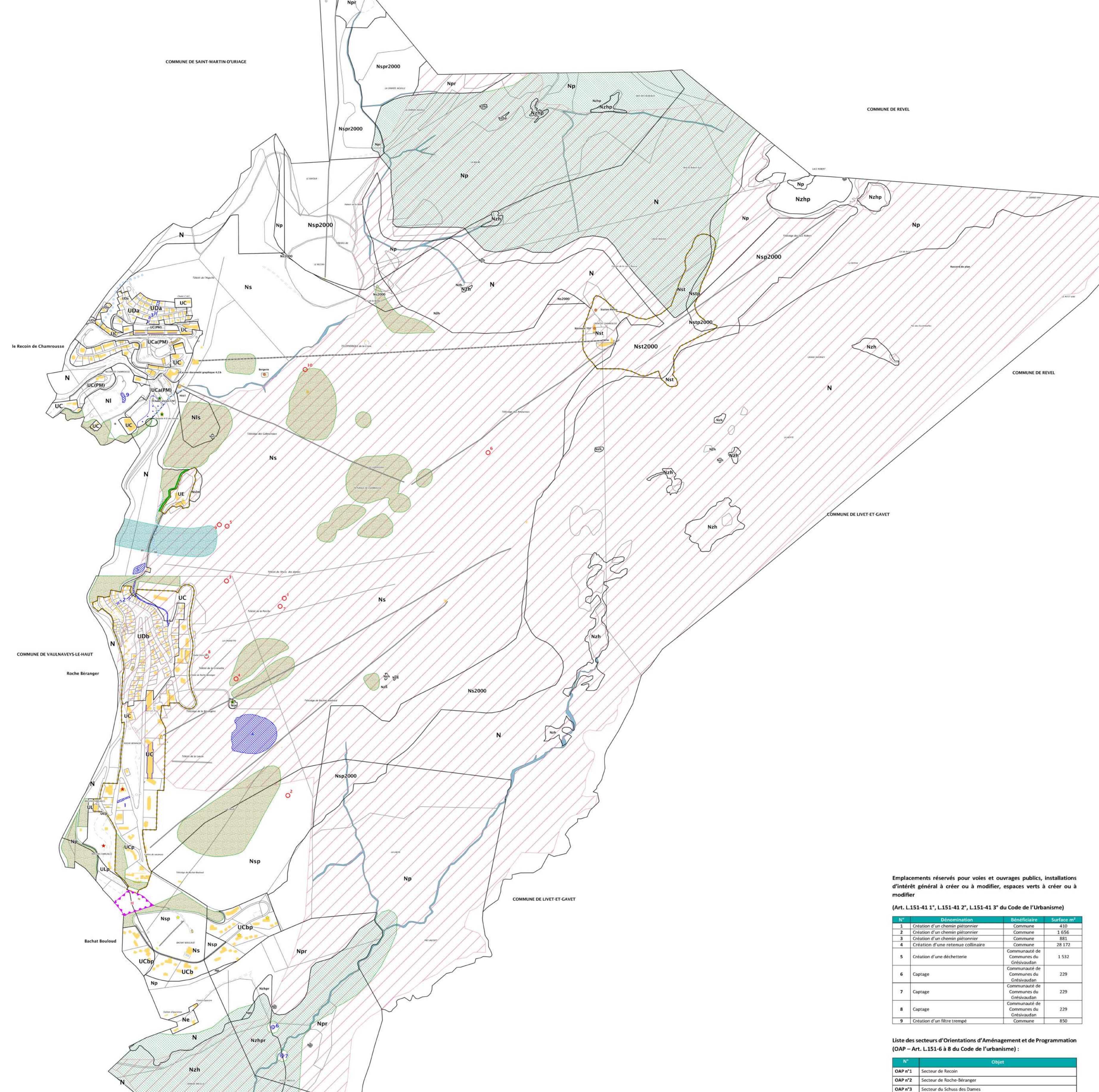
Secteur du Schuss des Dames

(STECAL - Art. R.151-33 du Code de l'Urbanisme)

Liste des secteurs de taille et de capacité d'accueil limitées

Site du restaurant d'altitude Le Malamute





l'Arselle

COMMUNE DE SECHILIENNE

OAP n°4 Secteur du Domaine Skiable

Site de l'Arselle

Liste des secteurs de taille et de capacité d'accueil limitées

Site du restaurant d'altitude Le Malamute

Objet

(STECAL – Art. R.151-33 du Code de l'Urbanisme)